



Règlement régional no. 05-164  
relatif à la protection des boisés

Boisés et érablières

Annexe A1

- Boisés
- Peuplements d'érablières
- Érablière
- Érablière à bouleaux blancs
- Érablière à bouleaux jaunes
- Érablière à feuillus d'essences intolérantes
- Érablière à feuillus d'essences tolérantes
- Milieux humides
- Réseau routier
- Voie ferrée
- Ligne électrique
- Zone agricole dynamique
- Milieu déstructuré
- Milieu urbanisé
- Cadastre
- Limite de municipalité
- Limite de MRC

N 0 1 200 2 400 3 600 1:50 000  
mètres

Sources: BDTO, 1:20 000 (2003); Cadastre à jour; Ministère des Ressources naturelles, Gouvernement du Québec; Boisés et érablières SRF-2000; MRC des Maskoutains 2005-2012  
MRC des Maskoutains, Commission de la蒙特利尔, Gouvernement du Québec  
Réseau routier: Adresso Québec 2011

Conception: Réal Campeau, urbaniste  
Réalisation: Jean-François Rivest, géométrien  
Vérification: Réal Campeau, urbaniste  
Date: Mars 2012 (Mod. 12-339)